

PROGRAMME

MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE ATEX DANS LES METIERS DE L'AUTOMOBILE

Si vous êtes intéressé, veuillez nous renvoyer cet imprimé avec vos coordonnées.

NOM :

ENTREPRISE :

PRENOM :

Durée de la formation : 07h00

Date :

Lieu : ST LAURENT DU VAR

Intervenant : Technicien ou Ingénieur

Nombre de stagiaires : 8 mini / 12 maxi

Coût du stage* : 450.00 € H.T

Personnes concernées : Chef d'entreprise, Responsable d'atelier, Chef d'atelier

Pré-requis : Néant

Objectifs de la formation :

- Connaître les mécanismes d'une explosion
- Situer le contexte réglementaire
- Démarrer une démarche de prévention

Contenu de la formation

LA TECHNOLOGIE:

- Généralités sur l'atmosphère explosive et l'explosion
- Le triangle de feu
- Les conditions à remplir pour une explosion
- Les substances donnant lieu à la formation d'atmosphères explosives
- Les sources d'inflammation
- Les zones
- La signalétique des emplacements présentant un risque d'explosion
- La directive ATEX 1999/92/CE et 94/9/CE
- Le décret du 14 novembre 1988
- La mise en œuvre de la démarche ATEX
- La démarche collective au sein de l'entreprise

LES APPLICATIONS PRATIQUES

Etude de cas

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstration par le formateur

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours sur power point;
- Vidéo et support de cours

SANCTION

- Attestation de fin de formation

SUIVI PEDAGOGIQUE

- Evaluation orale de manière informelle par mise en situation

MODALITES D'EVALUATION DE FIN DE FORMATION :

- Questionnaire d'évaluation
- Exercice, test, quizz (en fonction de la formation)

***Prise en charge possible par le FAF CEA (dossier Artisan) ou OPCO MOBILITES (dossier Salarié)**

Frais de participation : 50 €

Frais administratif : Gratuit (Entreprise adhérente à la F.F.A) ou 50 € (Entreprise non adhérente à la F.F.A)